

**Investissements Renaissance
Attestation de conjoint par le rentier
Gestion d'actifs CIBC inc.**

Destinataire(s) : Compagnie Trust CIBC, selon le cas

Et : Gestion d'actifs CIBC inc., s'il y a lieu

Le compte est régi par la législation sur les pensions de la Saskatchewan

Le terme « conjoint » désigne :

- a) une personne mariée à un participant ou à un ancien participant; ou
- b) si le participant ou l'ancien participant n'est pas marié, une personne qui cohabite avec le participant ou l'ancien participant à titre de conjoint au moment déterminé, et qui a cohabité continuellement avec lui à titre de conjoint pendant au moins un an avant le moment déterminé.

Je, _____, (le « Rentier ») détiens un :
(insérer le nom du rentier)

Cocher le type de régime pertinent : Compte de retraite immobilisé («CRI»)
 Fonds de revenu de retraite prescrit («FRR prescrit»)

dont le numéro de Compte est le _____ (le « Compte »), lequel est régi par la Législation sur les pensions de la Saskatchewan et les règlements qui en découlent, tels qu'ils sont modifiés de temps à autre (la « Législation sur les pensions »).

Par les présentes, j'atteste des faits suivants :

- J'ai examiné la définition du terme « conjoint » ci-dessus. Par les présentes, j'atteste **avoir** un « conjoint » aux termes de la Législation sur les pensions. À ce titre, et en conformité avec les dispositions de la Législation sur les pensions, la formule de renonciation ou de consentement du conjoint a été fournie.

Nom du conjoint

- J'ai examiné la définition du terme « conjoint » ci-dessus. Par les présentes, j'atteste **ne pas avoir** de « conjoint » aux termes de la Législation sur les pensions.

Note importante : Avant d'attester ne pas avoir de « conjoint », vous devriez savoir que même si la relation avec le Rentier est rompue, la formule de renonciation ou de consentement du conjoint pourrait quand même être requise, en vertu de certaines des dispositions de la Législation sur les pensions. Si vous désirez obtenir plus de précisions, nous vous recommandons fortement d'obtenir un avis juridique indépendant avant de signer cette formule.

Date

Signature du Rentier